

Pour un référendum en faveur des thérapies naturelles

La protection de notre santé constitue l'un des droits fondamentaux de l'Homme. Chaque année cependant, des millions d'Européens meurent de maladies, qui pourraient être évitées, comme par ex. l'infarctus, l'attaque cérébrale et le cancer.

Des travaux scientifiques ont, montré qu'il était possible d'éviter l'apparition de ces maladies, et de bien d'autres encore, grâce à des traitements naturels efficaces et, en même temps, sans effets secondaires. Jusqu'à ce jour, plus de 10.000 études traitant de l'importance fondamentale des vitamines et autres traitements naturels ont été publiées dans des revues scientifiques spécialisées et sur Internet.

Des lois ont, malgré tout, été votées aux niveaux nationaux et européen dans le but d'interdire la diffusion d'informations essentielles relatives à la santé, au libre accès aux thérapies par les vitamines, ainsi qu'à d'autres traitements naturels non brevetables.

Personne ne devrait avoir la possibilité de menacer notre droit à la vie et à la santé. Nous, devons nous assurer de pouvoir exercer pleinement nos droits de citoyens afin de protéger celui que nous avons sur notre vie et notre santé.

Nous exigeons de l'Union Européenne qu'elle garantisse les droits de l'Homme fondamentaux que sont la vie et la santé.

Nous demandons à tous les responsables politiques de l'Union Européenne d'organiser un référendum dans le but d'assurer à chaque citoyen européen l'accessibilité libre et totale aux thérapies par les vitamines et autres traitements naturels.

Nous exigeons que tous les gouvernements européens inscrivent le référendum dans leur constitution nationale.

